

34^e SESSION
27 et 28 mars 2018

Veillez écrire votre texte ici ou attacher la version électronique du texte :
Si possible, veuillez envoyer la version électronique à : congress.session@coe.int.
L'amendement peut être déposé dans l'une des 5 langues de travail, EN / FR / DE / RU / IT, mais ne sera publié que dans les 2 langues officielles (EN / FR)

Formulaire de dépôt d'un amendement ou d'un sous-amendement

Un amendement sur un projet de texte en cours d'examen doit être déposé par :

- cinq délégué(e)s d'au moins deux délégations nationales → débat en **séance plénière** ;
- cinq délégué(e)s siégeant à la Chambre des pouvoirs locaux, d'au moins deux délégations nationales → débat à la **Chambre des pouvoirs locaux** ;
- cinq délégué(e)s siégeant de plein droit à la Chambre des régions, d'au moins deux délégations nationales → débat à la **Chambre des régions**.

Les amendements doivent être déposés dans les délais suivants :

- pour un projet de texte devant être examiné le premier jour de la session, la veille à 16 heures ;
- pour tout autre texte, à 10h00 la veille du jour où le débat est prévu.

Les sous-amendements (les mêmes règles s'appliquent – voir plus haut) à des amendements déposés préalablement doivent être déposés dans les délais suivants :

- pour un projet de texte devant être examiné le premier jour de la session, la veille à 19 heures ;
- pour tout autre texte, à 12h00 la veille du jour où le débat est prévu.

Le temps de parole des membres pour soutenir ou s'opposer à un amendement ou un sous-amendement est fixé à 1 minute.

Titre du rapport et numéro de référence :

.....

L'amendement ou le sous-amendement concerne (cochez une seule case) :

- Projet de résolution**
Projet de recommandation
Projet de déclaration

Amendement signé et présenté par : (*Nom, prénom, pays, chambre, groupe politique, signature*)

1.

Autres signataires : (*Nom, prénom, pays, chambre, groupe politique, signature*)

2.

3.

4.

5.

Formulaire à déposer au Bureau 1081, avec toutes les signatures.